

# TTE

## Technicien de Traitement des Eaux

### TITRE PROFESSIONNEL

*Formation Continue et Apprentissage*



Site de Formation : Campus Fonlabour

[www.tarn.educagri.fr/fpca](http://www.tarn.educagri.fr/fpca)



## Objectifs de la formation

Le titre professionnel « Technicien de Traitement des Eaux » permet de former des techniciens en traitement de l'eau :



- Prélèvement / échantillonnage en vue d'analyse
- Analyse / titrage en utilisant différentes méthodes d'analyse de l'eau
- Entretien et maintenance des matériels de prélèvement et d'analyse des eaux



Notre centre de formation dispose :

- D'une équipe professionnelle issue du domaine
- D'une plateforme GH2O réalisant des actions de transfert de technologie dans la gestion et le traitement des eaux et de déchets.
- Et d'un Laboratoire d'analyse

## Perspectives et débouchés

Le titulaire du titre professionnel TTE occupe des fonctions de technicien de traitement des eaux.

Son travail peut concerner :

- Les unités de traitement d'eau destinée à la consommation humaine,
- Les unités de traitement des eaux usées,

**Métiers** : Exploitant de station de traitement de l'eau (domestique ou industrielle) ou technicien en assainissement pour collectivité ou technicien d'analyse de laboratoire

**Poursuite d'études** en BTS métiers de l'eau ou BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau.

## Modalités d'Inscription

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux apprentis et aux salariés ou étudiants en poursuite d'étude

- **Pour les publics adultes :**
  - Etre âgé de plus de 18 ans
  - Validation du dossier par la Commission d'admission
- **Pour les apprentis :**
  - Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise
  - Validation du dossier par la Commission d'admission
- Chaque candidature est étudiée, en fonction du **parcours** et de la **motivation** des candidats.
- Niveau fin de classe de 1re scientifique ou technique : des compétences de chimie, de physique et de mathématiques (de niveau fin de classe de 1re) sont recommandées à l'entrée en formation.



## COMPETENCES DEVELOPPEES

BC01- Analyser des échantillons d'eau et de boues	84 h
BC02- Conduire de différents procédés de traitement d'eaux et de boues	238 h
BC03- Maintenir des installations de traitement d'eaux et de boues	364 h
Divers Accueil, révision, examen et autres selon Parcours	de 42 h à 64 h

**Total (selon le Parcours)**

**728 h ou 750 h**

**Formation en 1 an et demi :** ● 21 semaines au CFAAH ● 49.5 semaines en entreprise ● 7.5 semaines de congés payés  
**Parcours "Région", 10 mois** ● 22 semaines en Centre ● 16 semaines en entreprise (stage)

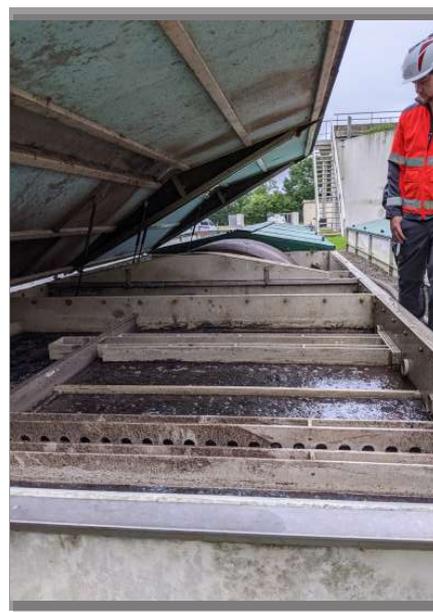
## MODALITES D'EVALUATION

Les compétences visées par le diplôme sont évaluées au cours d'épreuves écrites, pratiques et orales en fin de formation.  
*Possibilité de valider un ou des blocs de compétences séparément.*  
*Possibilité d'adaptation du parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.*

## TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. Les tarifs en apprentissage sont soumis aux barèmes officiels des financeurs (OPCO/CNFPT). En formation continue, à partir de 18 000 € net de taxe. Ce prix est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.

**En formation Continue, la formation peut être financée et rémunérée par la Région Occitanie et cofinancée par l'Union européenne.**



**Date de la Certification : 30/12/2015**

\* **Certificateur :** Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion  
 Formation de Niveau 4

## Contact et lieu de formation

CFAAH CFPPA du Tarn - Campus Fonlabour  
 Route de Toulouse 81000 Albi  
 Tél. : 05 63 38 07 46  
 Mél : inscriptions.fpca81@educagri.fr



Cofinancé par  
l'Union européenne

